

Intervention du 7 octobre 2026 – Débat avec Frédéric de Coninck

Lorsque je dois me présenter moi-même, j'ai coutume d'épargner à mon auditoire la récitation de mon CV.

Je dis simplement que je suis le produit de trois écoles.

L'école enfantine, d'abord. J'y ai appris à lire. Et la lecture m'a donné l'accès au savoir, donc à la liberté.

L'école du dimanche, ensuite. Elle m'a été dispensée dans ce joyau qu'est Romainmôtier, où mon père a été pasteur durant une trentaine d'années et où j'ai grandi. Elle m'a enseigné les valeurs qui animent ma réflexion et dictent mon action.

L'école de recrues, enfin. Elle m'a appris à servir. Servir mon pays. Mais aussi servir les autres.

Vous l'aurez compris : je ne viens pas ici en adversaire de la Foi. Je viens en fils de pasteur qui a porté l'uniforme, et qui n'a jamais eu le sentiment de trahir l'un en servant l'autre.

Un mot sur mon contradicteur du jour.

Frédéric de Coninck est mennonite. Les mennonites sont les héritiers des anabaptistes, nés à Zurich en 1525. C'est donc, à l'origine, un produit suisse.

Nous les avons remerciés à notre manière. Felix Manz a été noyé dans la Limmat en 1527. Leurs Excellences de Berne ont ensuite emprisonné, banni et pourchassé les autres pendant deux siècles. Ceux qui sont restés se sont réfugiés sur les hauteurs du Jura, là où le pouvoir montait rarement.

Un courant qui a payé ses convictions à ce prix mérite qu'on l'écoute. Je le dis sans ironie.

Je souhaite donc que les arguments de chacun soient écoutés. Et entendus. Ce qui n'est pas la même chose.

Ce n'est plus tout à fait dans l'air du temps. Surtout à Lausanne, où le prêt-à-penser se porte fort bien cette saison.

Dans ce débat, il n'y a pas de salaud.

Les organisateurs ont posé ce débat avec soin. Je reprends leurs termes.

Les risques de conflits armés augmentent. Ils nous confrontent à des questions fondamentales. Comment nous défendre ? Par quels moyens, militaires et civils ? Et surtout : que défendre ?

Ils ont ajouté qu'il serait sans intérêt de réduire tout cela à un échange du type « pour ou contre l'armée ».

Je leur en sais gré. Car la vraie question est ailleurs. Willi Ritschard, ancien conseiller fédéral, socialiste et Soleurois, la résumait à peu près ainsi : « La patrie, c'est là où l'on n'a pas à avoir peur ».

Je commencerai donc par la question qu'ils ont placée en dernier, parce qu'elle commande toutes les autres. Que défendre ? Ensuite seulement : comment, et avec quoi. Je le ferai en six points. Pour chacun, je vous donnerai mon argument, puis les objections que l'on me fera probablement, puis ce que j'y réponds.

Cela évitera à Monsieur de Coninck de devoir tout faire lui-même.

Premier point. Que défendre ?

Pas un drapeau. Pas des bornes frontières. Pas davantage une armée : une armée n'est jamais ce que l'on défend, elle est ce avec quoi l'on défend.

Ce que nous avons à défendre, ce sont des gens, et la manière dont ils ont choisi de vivre ensemble. Le droit plutôt que la force. Le bulletin de vote. La liberté de croire, de ne pas croire, et de le dire.

Y compris la liberté d'être mennonite, et de refuser de porter les armes. Ce que je défends, c'est entre autres le droit de Monsieur de Coninck de m'expliquer que j'ai tort.

Tout cela tient en une phrase : pouvoir se lever le matin sans craindre le lendemain. C'est la patrie de Ritschard.

Car l'homme déteste l'incertitude.

Elle augmente son stress. Elle l'empêche de dormir, de bâtir, de transmettre.

Depuis qu'il vit en société, il a trouvé deux moyens principaux d'y remédier. L'un est militaire. L'autre est civil, et même spirituel.

Les armées, pour les pays. Elles répondent à la question : serons-nous encore libres demain ?

Les Églises, pour les individus et les communautés. Elles répondent à une question plus vaste : que nous est-il permis d'espérer ?

Les deux institutions ont du reste des points communs. Elles aiment les rites, les chants et les hiérarchies. Et toutes deux ont connu de meilleurs taux de fréquentation.

Un exemple. En 1989, le Mur tombe. On nous annonce la fin de l'Histoire. L'Europe encaisse les dividendes de la paix et réduit ses armées avec application.

Le 24 février 2022, l'Histoire est revenue. Sans prendre rendez-vous.

Depuis, les pays qui avaient oublié l'incertitude la redécouvrent. Et avec une facture qui s'annonce salée.

Les risques augmentent, nous dit-on. C'est exact. Ils ne nous ont simplement pas demandé notre avis.

Première objection. L'armée ne réduit pas l'incertitude, elle la fabrique. Je m'arme, mon voisin s'inquiète, il s'arme à son tour. C'est l'engrenage de 1914.

Je réponds : c'est vrai pour 1914. C'est faux pour 1939. En 1939, les démocraties n'étaient pas trop armées. Elles l'étaient trop peu, et trop tard.

Et en 1994, l'Ukraine a rendu son arsenal nucléaire contre une promesse écrite de respecter ses frontières. On sait ce que valait la signature.

Deuxième objection. Pour le chrétien, la sécurité ne vient ni des chars ni des canons. Elle vient de Dieu.

Je réponds avec respect, parce que j'ai appris ce psaume avant d'apprendre le maniement du fusil d'assaut.

Chacun peut choisir de tendre l'autre joue. La sienne.

Un État, lui, n'a pas le droit de tendre la joue de ses citoyens. Encore moins celle de ses enfants.

Troisième objection. Mettre l'Église et l'armée sur le même plan, c'est réduire la foi à une police d'assurance.

Je réponds : non. Je dis seulement que les deux répondent à une même angoisse, chacune dans son ordre. À l'une, les fins ultimes. À l'autre, les fins de mois de la liberté.

2. Comment nous défendre ? « La guerre ne sert à rien »

Deuxième point. Comment nous défendre ?

Commençons par la réponse qui fâche : parfois, par les armes.

On entend souvent que la guerre ne sert à rien.

La formule est belle. Elle tient sur une banderole. Elle a un seul défaut : elle est fausse.

La guerre est une horreur. Les militaires le savent mieux que quiconque, parce que ce sont eux qu'on y envoie.

Mais dire qu'elle est une horreur et dire qu'elle ne sert à rien, ce sont deux choses différentes.

Le nazisme et le fascisme n'ont pas été vaincus par une pétition. Ils l'ont été par les armes, entre 1939 et 1945.

Le 27 janvier 1945, ce ne sont pas des médiateurs qui ont ouvert les portes d'Auschwitz. Ce sont des soldats.

L'esclavage aux États-Unis a été aboli au terme d'une guerre civile. Quatre ans, plus de six cent mille morts. Les sermons, pourtant nombreux et sincères, n'y avaient pas suffi.

En 1950, la Corée du Sud est envahie. Elle est défendue par les armes. Septante-cinq ans plus tard, comparez les deux Corées. La Suisse est bien placée pour le faire : ses officiers se tiennent sur la ligne de démarcation depuis 1953.

Et puis il y a l'exemple inverse. Celui où l'on a refusé de se battre.

Rwanda, 1994. Les casques bleus sont réduits au strict minimum. Huit cent mille morts en cent jours.

Srebrenica, juillet 1995. Une zone dite de sécurité, gardée par un bataillon de l'ONU sans moyens et sans ordres. Huit mille hommes et adolescents assassinés.

Là, c'est l'absence de force qui n'a servi à rien.

Première objection. La guerre engendre la guerre. La Seconde Guerre mondiale est fille de la Première et du traité de Versailles.

Je réponds : c'est exact, et c'est une excellente raison de mieux conclure les paix. Mais en septembre 1939, la question n'était plus la généalogie du conflit. La question était : que fait-on, maintenant, face à Hitler ?

On avait essayé la conciliation. Cela s'appelait Munich. Cela a tenu onze mois.

Deuxième objection. À quel prix ? Soixante millions de morts. Dresde. Hiroshima.

Je réponds : je ne dis pas que la guerre est bonne. Je dis qu'il existe pire qu'elle. Une Europe nazie de Brest à l'Oural, par exemple.

Le soldat est un homme de paix. C'est précisément parce qu'il connaît le prix de la guerre qu'il ne la confond pas avec la capitulation.

Troisième objection. Et le Vietnam ? Et l'Irak en 2003 ? Et vingt ans d'Afghanistan pour rendre Kaboul aux talibans ?

Je réponds : là, je suis d'accord. Savourez l'instant.

Il y a des guerres choisies, et elles sont souvent des fautes. Il y a des guerres subies, où l'on défend sa terre et les siens.

L'armée suisse ne sait faire que les secondes. C'est même inscrit dans la Constitution.

3. Les moyens civils suffisent-ils ?

Troisième point. Les moyens civils.

Je les prends au sérieux. La diplomatie, le droit international, la médiation, les bons offices : la Suisse en a fait une spécialité, et le Comité international de la Croix-Rouge est né à Genève, pas dans une caserne.

La question n'est donc pas de savoir s'il en faut. Il en faut. La question est de savoir s'ils suffisent.

Elle est délicate, parce qu'elle touche à ce que mon contradicteur a de plus cher.

Le pacifisme a produit des témoins admirables. Je cherche encore le conflit armé qu'il a résolu à lui seul.

On va me citer deux noms. Gandhi et Mandela. Regardons-les de près. Ils le méritent.

Gandhi, d'abord.

Il a eu le génie de choisir sa méthode. Il a eu aussi la chance de choisir son adversaire : un empire doté d'un parlement, d'une presse libre et d'une mauvaise conscience.

Et un empire épuisé. En 1947, la Grande-Bretagne sort ruinée d'une guerre mondiale. Guerre à laquelle deux millions et demi de soldats indiens ont participé, les armes à la main.

En 1940, le même Gandhi conseille aux Britanniques de ne pas résister à Hitler par les armes. Churchill n'a pas donné suite. Nous pouvons lui en être reconnaissants.

Quant à l'indépendance elle-même, elle s'accompagne de la Partition. Des centaines de milliers de morts, des millions de déplacés. Et Gandhi meurt assassiné cinq mois plus tard.

La non-violence a obtenu le départ des Anglais. Elle n'a pas résolu le conflit.

Mandela, ensuite.

On l'oublie volontiers : Mandela n'était pas pacifiste. En 1961, après le massacre de Sharpeville, il cofonde la branche armée de l'ANC.

En 1985, le président Botha lui offre la liberté s'il renonce à la violence. Il refuse. Il reste en prison cinq ans de plus.

Sa grandeur est ailleurs. Elle est dans la réconciliation, une fois le rapport de force établi. C'est la grandeur d'un chef, pas celle d'un objecteur.

Première objection. Les travaux d'Erica Chenoweth montrent que, depuis 1900, les campagnes non violentes réussissent deux fois plus souvent que les insurrections armées.

Je réponds : c'est une étude sérieuse et je la prends au sérieux. Mais elle porte sur des peuples face à leur propre régime. Pas sur un pays face à une armée d'invasion.

Face à sa propre police, on peut faire grève. Face à une division blindée étrangère, la grève générale intéresse peu.

Deuxième objection. En 1989, le mur de Berlin est tombé sans un coup de feu.

Je réponds : oui. Et c'est admirable. Mais les mêmes foules désarmées étaient sorties à Berlin en 1953, à Budapest en 1956, à Prague en 1968. Chaque fois, les chars sont venus.

En 1989, ils ne sont pas venus. Parce qu'un homme, à Moscou, a décidé de ne pas les envoyer. Et parce qu'en face, quarante ans de dissuasion avaient rendu toute autre issue trop coûteuse.

La même année, à Pékin, place Tiananmen, les chars sont venus.

Troisième objection. Martin Luther King.

Je réponds : immense figure, et pasteur de surcroît. Mais lorsque neuf élèves noirs ont dû entrer dans un lycée de Little Rock en 1957, ce sont les parachutistes de la 101^e division aéroportée qui les ont escortés.

La non-violence a gagné la bataille des consciences. La force publique a fait respecter le résultat.

Je résume. La non-violence fonctionne face à un adversaire qui a une opinion publique, une presse et des scrupules. Face aux autres, elle produit des martyrs.

Moyens civils et moyens militaires ne s'opposent donc pas. Ils s'épaulent. La diplomatie sans la force est une prière. La force sans la diplomatie est une brute. Un pays sérieux entretient les deux.

Les mennonites le savent mieux que personne. Ils en ont fourni beaucoup.

4. L'exemple suisse : une armée de milice

Quatrième point. Quittons les grands hommes et rentrons à la maison.

La Suisse n'a pas une armée. Ceux qui ont servi le savent : la Suisse est une armée, quelques semaines par an. Le reste du temps, elle est boulangère, infirmier, informaticienne ou vigneron.

C'est le principe de la milice. Le citoyen donne de son temps au pays, puis il rentre chez lui.

On nous demande : moyens militaires ou moyens civils ? La milice répond que la question est mal posée. Chez nous, le soldat est un civil. Et la défense a toujours été pensée comme un tout : l'armée, la protection de la population, l'approvisionnement du pays, la diplomatie.

Cette armée n'est mise sur pied que pour deux raisons.

La première : s'entraîner, pour demeurer aussi prête que possible.

La seconde : être engagée.

Engagée pour défendre le pays et sa population. Ce n'est heureusement pas arrivé depuis longtemps. Je ne m'en plains pas.

Engagée, surtout, au profit des autorités civiles de nos cantons. Et là, les exemples ne manquent pas.

Genève, lors des sommets internationaux. En juin 2021, lorsque MM. Biden et Poutine s'y rencontrent, ce sont aussi des soldats de milice qui gardent le périmètre.

La Chaux-de-Fonds, juillet 2023. Une tempête à plus de deux cents kilomètres à l'heure éventre la ville. L'armée y reste trois semaines, à sécuriser les toits et les rues avant la rentrée des classes.

Bitsch, dans le Haut-Valais, le même mois. La forêt brûle. Les hélicoptères militaires larguent l'eau, et des miliciens traquent de nuit les foyers qui couvent.

Les crues dans l'Oberland bernois. Celles de Cressier, dans le canton de Neuchâtel.

Et le printemps 2020. La plus importante mobilisation depuis la Seconde Guerre mondiale. Pas contre un envahisseur : au chevet des hôpitaux.

Voilà notre militarisme. Il porte des bottes, mais des bottes en caoutchouc.

Première objection. Pour abattre des arbres et porter des sacs de sable, des pompiers et la protection civile suffisent. Nul besoin d'avions de combat.

Je réponds : c'est juste, et je ne prétends pas le contraire. On n'entretient pas une armée pour dégager des routes.

Mais l'armée n'intervient que lorsque les moyens civils sont épuisés. C'est le principe de subsidiarité. Les hélicoptères, les sapeurs, les sanitaires existent parce que la mission de défense existe. Supprimez la mission, vous supprimez aussi le secours.

Deuxième objection. La Suisse est entourée d'amis. Qui donc l'attaquerait ?

Je réponds : on ne résilie pas son assurance incendie parce que la maison des voisins n'a pas brûlé cette année.

Et compter sur les voisins pour nous défendre gratuitement, ce n'est pas du pacifisme. C'est de la resquille.

Troisième objection. L'obligation de servir fait violence aux consciences.

Je réponds : sur ce point, la Suisse a longtemps eu tort. Jusqu'en 1996, elle a mis ses objecteurs en prison. Des mennonites parmi eux.

Elle a corrigé cela. Il existe aujourd'hui un service civil, et je m'en réjouis, même si ceux qui s'y engagent ne le font pas toujours pour des raisons très nobles.

Servir, je l'ai dit, c'est ce que m'a appris ma troisième école. Je n'ai jamais prétendu qu'il n'y avait qu'un seul uniforme pour le faire.

5. La milice suisse, modèle de la gauche internationaliste

Cinquième point. Il va surprendre une partie de la salle.

La bonne question, on nous l'a dit, n'est pas « pour ou contre l'armée ». C'est : quelle armée ? Des gens peu suspects de militarisme se la sont posée bien avant nous.

Le modèle que je viens de décrire n'est pas une invention de colonels conservateurs. C'est, historiquement, le rêve de la gauche internationaliste et pacifiste.

Jean Jaurès, d'abord. En 1910, il dépose à la Chambre une proposition de loi. Il en tire un livre en 1911 : *L'Armée nouvelle*.

Que propose-t-il ? De remplacer l'armée de caserne par une armée de citoyens. Service court, périodes de rappel, officiers issus du peuple. Et il cite son modèle sans détour : la Suisse.

Son raisonnement est limpide. Une armée de métier peut être lancée à l'aventure. Une nation en armes ne se lève que pour se défendre.

Jaurès n'était pas seul.

Friedrich Engels, en 1893, publie *L'Europe peut-elle désarmer ?* Sa réponse : oui, en passant progressivement à un système de milice. Il regarde, lui aussi, du côté de la Suisse.

August Bebel, le patron de la social-démocratie allemande, publie en 1898 une brochure dont le titre vaut programme : pas d'armée permanente, mais une milice populaire.

Et c'était la ligne officielle du parti depuis le programme d'Erfurt, en 1891.

Autrement dit : lorsque les pères du socialisme européen cherchaient l'armée la moins dangereuse pour la paix et pour le peuple, ils décrivaient la nôtre.

Il arrive que la gauche de notre propre pays l'ait oublié. Je suis heureux de lui rendre ce service.

Première objection. Jaurès voulait la milice pour empêcher la guerre, pas pour la préparer.

Je réponds : exactement. Moi aussi. Mais Jaurès n'était pas un non-violent. Il voulait une France capable de se défendre, et seulement de se défendre. Il a été assassiné le 31 juillet 1914 par un nationaliste qui lui reprochait de vouloir la paix. Lui qui avait écrit un livre entier pour que son pays sache se défendre.

Deuxième objection. Cette armée du peuple a tiré sur le peuple. Grève générale de 1918. Genève, 9 novembre 1932 : treize morts.

Je réponds : c'est vrai. Ce sont des pages noires, et un officier qui les tairait ne mériterait pas d'être écouté sur le reste.

On en a tiré la leçon. On n'envoie plus des recrues face à une foule. Et le fait que la troupe soit composée de citoyens est justement ce qui rend ces pages insupportables, donc rares.

Troisième objection. La gauche suisse d'aujourd'hui veut supprimer l'armée, pas la célébrer.

Je réponds : elle en a le droit, et elle l'a exercé. En 1989, le peuple a voté sur l'abolition de l'armée. Un bon tiers a dit oui. Les états-majors ont mal dormi.

On a revoté en 2001. Puis en 2013 sur l'obligation de servir. Près de trois quarts de non, les deux fois.

Je ne connais pas beaucoup d'armées au monde dont l'existence même est soumise au suffrage universel. J'aurais apprécié.

6. Le budget : pour qui sait compter

Sixième et dernier point. L'argent.

Car se défendre a un prix. Et ce que nous défendons, l'école, l'hôpital, l'AVS, en a un aussi.

Vous connaissez l'argument. Chaque franc dépensé pour la défense du pays serait un franc volé à la santé, au social, aux infrastructures, à la formation et à la recherche.

L'argument est émouvant. Il a un inconvénient : il ne résiste pas à une calculatrice.

Prenons les comptes de la Confédération. Pas les miens : ceux de l'Administration fédérale des finances.

En 1990, l'armée représente près de 16 % des dépenses fédérales. Un franc sur six.

En 2025, elle en représente moins de 7 %. Un franc sur quinze.

Mesurée à la richesse du pays, la part a été divisée par deux : de 1,33 % du produit intérieur brut à 0,67 %.

Et si l'on remonte à 1965, la défense pesait près d'un tiers du budget fédéral.

Pendant ce temps, que sont devenus les autres ?

Entre 1990 et 2025, les dépenses de la Confédération ont presque triplé. Elles atteignent 87,6 milliards.

La prévoyance sociale en absorbe aujourd'hui plus du tiers : une trentaine de milliards. Elle a plus que quadruplé.

L'armée, elle, a progressé d'un milliard environ en trente-cinq ans. Moins que le renchérissement.

Autrement dit : pendant trente-cinq ans, ce n'est pas la défense qui a pris aux autres. Ce sont les autres qui ont pris à la défense.

On a appelé cela les dividendes de la paix. Ils ont été encaissés, jusqu'au dernier centime. Par le social, la formation, les transports. C'était un choix démocratique, et je ne le conteste pas.

Mais venir aujourd'hui expliquer que l'armée affame l'hôpital, c'est un peu comme reprocher au donneur de sang d'être pâle.

Je vais plus loin. Une école qui forme, un hôpital qui soigne, une retraite qui tombe : c'est aussi cela qui rend un pays digne d'être défendu, et capable de l'être. Moyens civils et moyens militaires ne sont pas des concurrents. Ce sont les deux colonnes du même budget.

Première objection. C'était vrai hier. Aujourd'hui, le budget de l'armée augmente pendant que l'on demande des économies partout ailleurs.

Je réponds : oui, il augmente. Après trente ans de baisse, cela s'appelle un rattrapage. Et même à 1 % du PIB, l'objectif fixé par le Parlement, nous resterons en dessous du niveau de 1990.

Deuxième objection. Six milliards, cela ferait tout de même beaucoup de lits d'hôpital.

Je réponds : supprimez l'armée demain matin. Vous financez un cinquième de la prévoyance sociale fédérale. Pendant un an. Ensuite la démographie reprend ses droits, et vous n'avez plus d'armée.

L'école et l'hôpital, du reste, sont d'abord l'affaire des cantons. Le franc de la défense ne sort pas de cette caisse-là.

Troisième objection. Le général Eisenhower lui-même a dit que chaque canon fabriqué est un vol commis envers ceux qui ont faim.

Je réponds : il l'a dit, en 1953, et la phrase est belle. Il l'a dite en tant que président de la première puissance militaire du monde. Et il n'a pas dissous l'armée américaine le lendemain.

Une prime d'assurance paraît toujours trop chère. Jusqu'au jour du sinistre.

Demandez aux Ukrainiens ce que coûte une armée. Puis demandez-leur ce que coûte de ne pas en avoir assez.

Conclusion

J'arrive au terme de mon propos. Le temps qui m'était imparti aussi, ce qui tombe bien.

On nous a posé trois questions. Que défendre ? Comment ? Par quels moyens ?

À mon tour de vous en poser cinq, qui résument mon propos. Rassurez-vous, pour plus de facilité à ce moment de la soirée : à chacune, la réponse est oui.

Ce que nous avons à défendre, nos libertés, notre droit, jusqu'à celui de refuser les armes, vaut-il la peine d'être défendu ?

Oui.

La force des armes a-t-elle, à certaines heures de l'Histoire, servi à quelque chose, par exemple à débarrasser l'Europe du nazisme ?

Oui.

Les moyens civils, la diplomatie, le droit, la non-violence, sont-ils indispensables, et ont-ils besoin, face à un adversaire sans conscience, d'être adossés à une force ?

Oui.

Une armée de citoyens, où le militaire et le civil sont la même personne, est-elle le modèle dont rêvaient Jaurès et les siens ?

Oui.

Peut-on, lorsque l'on sait compter, financer à la fois ce qui défend le pays et ce qui le rend digne d'être défendu, comme la Suisse le fait depuis trente-cinq ans ?

Oui.

On m'avait demandé de ne pas réduire ce débat à un « pour ou contre l'armée », même si vous aurez peut-être deviné ma préférence.

J'ai dit en commençant qu'il n'y avait pas de salaud dans ce débat. Je le maintiens en terminant.

Monsieur de Coninck et moi voulons défendre la même chose :

- Il la demande à genoux ;
- Je la garde debout.

Il se pourrait bien qu'un pays ait besoin des deux.

Je vous remercie de votre attention.
